

# Compte-Rendu du 1er Conseil d'École

**Présents mardi 18 octobre 2022 – Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre**

---

Représentants de la municipalité: Mme BIDAULT, adjointe, chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. BONNAVAUD

Équipe enseignante : DESFETE Séverine  
OPSOMER Aurélie  
MAUCHAND Sandrine  
TILLIER Séverine

Représentants des parents d'élèves: Mme Elsa LALOUA, Mme Marie DA COSTA, M. Denis VARRAULT, Mme Céline DRUARD, Mme Vanessa ZECCHIN, Mme Elodie GIRARDOT

Personnes excusées: Mme OUDON (IEN), Mme DUFOUR( Maire de la commune), Mme DOMIS et Mme LAURENT (RASED), Mme THOMASSE Lucie (enseignante), Mme GAUDIN Valérie (Atsem), Mme Céline SUDOUR, M. Renaud LUCOTTE (parents délégués élus).

## **Présentation des représentants de parents élus: composition et rôle du Conseil d'École**

---

→ **Élections du 7/10/22 :**

Nombre d'inscrits :114  
Nombre de votants : 79  
Nombre de suffrages valablement exprimés : 76  
Taux de participation : 69,30 %

→ **Composition des représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2022-2023:**

- Titulaires : Mme Elsa LALOUA, Mme Marie DA COSTA, Mme Céline SUDOUR, M. Denis VARRAULT,  
- Suppléant s: M. Renaud LUCOTTE, Mme Céline DRUARD, Mme Vanessa ZECCHIN, Mme Elodie GIRARDOT

→ **Rôle des représentants de parents d'élèves**

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance : ils ont une voix délibérative. Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants,...).

Les représentants de parents d'élèves sont élus au conseil d'école en nombre égal à celui des classes de l'école (et autant de suppléants).

## → Prochaines élections

La modification de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985, nous permet aujourd'hui de vous demander le vote exclusivement par correspondance pour l'année prochaine (2022-2023).

→ **vote favorable.**

## Bilan de la rentrée

---

### Effectifs, carte scolaire

Au 18/10/2022\_: 73 élèves

- 10 PS + 11 MS = 21

- 7 GS + 4 CP = 11

- 11 CE1 + 8 CE2 = 19

- 12 CM1 + 10 CM2 = 22

Prévisions pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

7 PS + 10 MS + 11 GS + 7 CP + 4 CE1 + 11 CE2 + 8 CM1 + 12 CM2 soit 70 élèves

28 élèves maternelles et 42 élèves élémentaires.

Nous annonçons un effectif prévu en baisse.

### Bilan financier de la coopérative:

☛ Bilan financier au 31/08/2022 :

**Au 31/08/22 = + 5580,17 € pour l'ensemble de l'école Primaire**

Mme DESFETE est la mandataire de la coopérative scolaire.

☛ Bilan financier année scolaire 2021-2022

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	3 754,81	7070 0008	Ventes d'objets	4 825,34
6168 1008	Assurances	0,00	7080 0008	Activités éducatives	3 442,40
6181 0008	Activités éducatives	6 848,64	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 300,00
6270 0008	Frais bancaires	13,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 21	195,85	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	1 955,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	4,00
Total des charges (A) :		10 812,30	Total des produits (B) :		11 526,74
Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : 714,44					

objet à revendre : photos individuelles et photos de classes, chocolats.

activités éducatives : jeux, abonnements magazines, sorties scolaires (ski et fin d'année), kermesse, dépenses animaux.

vente d'objets : photos, chocolats

Activités éducatives : kermesse, Noël

utilisation subvention mairie : sorties scolaires, achat jeux de cour

participation des familles : cotisation coopérative et participation aux sorties scolaires

Pour l'année passée, le solde du transport pour les sorties scolaires de 966,06 € n'a pas été encaissé, la facture ayant été envoyée en août.

## Actions coopératives 2022-2023

Dépenses		Recettes	
- Adhésion OCCE	182,95	- Dons familles	742
- Achats pédagogiques	503		
	685,95 €		742 €

## Organisation de l'école

### Présentation du DDEN

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est un membre du Conseil d'École. Il est l'intermédiaire entre la mairie et l'école lorsque cela est nécessaire. Il s'intéresse à la vie de l'école, au bien-être des élèves, de tout ce qui concerne l'école excepté à la pédagogie mise en place.

### Organisation de la semaine

L'école suit le régime dérogatoire pour une semaine organisée sur 4 jours, 8 demi-journées. Cette année encore, la dérogation pour maintenir ce rythme doit être votée.

### Validation et vote par le Conseil d'École : 9 pour, 1 contre

*Mr Bonnavaud signale, que selon lui, les enfants ne vont pas assez à l'école : les enfants dont les parents ne peuvent leur apporter leur soutien sont lésés. La journée de 6 h est trop lourde pour les élèves, notamment les élèves en difficulté, selon les DDEN.*

### Règlement intérieur

☛ L'avenant au règlement-type : règlement intérieur de l'école est modifié.

Validation et vote par le Conseil d'École : tous votent pour ce règlement intérieur.

Le règlement a été distribué en début d'année aux familles, l'avenant sera affiché dans les deux porte-affiches. Les annexes sont affichées à l'école et consultables sur le site internet de l'école (<http://ele-labergement-les-seurre-21.ec.ac-dijon.fr/>) ou sur demande par les familles.

*Mr Bonnavaud prend la parole en informant que le terme sanction est discuté par le rectorat. Il devrait être retiré l'an prochain.*

**Le RASED (secteur de Seurre):** est constitué d'un maître E, Mme DOMIS, et d'une psychologue scolaire, Mme LAURENT, présentes à mi-temps sur le secteur de Seurre. Elles interviennent après la demande de l'enseignante et/ou de la famille, après information et accord des familles.

### Activités Pédagogiques Complémentaires

☛ Organisation: 2 X 45 minutes par semaine pendant 24 semaines (soit 36h devant les élèves).

☛ Les APC se déroulent le lundi, le mardi et le jeudi de 17h à 17h45 en petits groupes pour les enfants à partir de la moyenne section. Tout enfant est susceptible de bénéficier de l'aide. Une autorisation pour la période fixée est demandée aux familles. Les groupes peuvent changer au cours d'une période pour plus de souplesse et d'efficacité.

Les APC apportent une aide aux difficultés rencontrées par les élèves principalement en lecture et langage.

Les directeurs d'école sont dispensés des APC depuis cette année.

### Retour évaluations nationales

Les évaluations nationales se sont déroulées du 12 au 17 septembre 2022 pour les CP et CE1.

Nous obtenons des résultats plutôt satisfaisants en début de cp.

En français et en mathématiques, aucun de nos élèves n'a besoin d'accompagnement spécifique.

En début de CE1, les élèves sont entrés dans la lecture mais 36 % d'entre eux rencontrent encore des difficultés de compréhension. La fluence est plutôt satisfaisante puisqu'un seul élève a un niveau inférieur à ce qui est attendu.

C'est en mathématiques que nos élèves sont les plus fragiles, notamment dans la résolution de problèmes. 55%

des élèves du groupe rencontrent des difficultés à résoudre un problème. Ce résultat est faible, c'est un peu moins que l'année passée (70%) mais un peu plus pour ce même groupe d'élèves en janvier 2022 (30 % étaient en difficulté).

Les vacances d'été, longues, ont fragilisé certains enfants, non stimulés par la famille.

## Projet d'école – Actions 2022-2023

---

### Objectifs du projet :

- sensibiliser les élèves au développement durable
- faire entrer la nature dans le quotidien
- modifier les comportements face aux déchets
- développer une démarche scientifique

L'an dernier, l'ensemble des classes s'était inscrit au projet développé par le CRDS, *Enigmes scientifiques, La cour en sciences*.

*Nous n'avons pas pu mené à bout ce projet, interféré par d'autres projets d'école. Nous pourrions le terminer cette année.*

Il s'agira d'observer nos cours de récréation en suivant une démarche scientifique, en confrontant les sources d'informations afin de rendre vivant nos cours d'école, tout en développant les connaissances scientifiques.

Tout ce travail aura recours aux TICE, dans l'exploitation de documents mais également dans la construction d'affiches, de livres numériques.

Notre progression en quelques lignes :

- observer la cour, les objets, les sons, les couleurs, les matières qui la composent, le vivant/non-vivant...
- construire un rallye photos partant de détails à retrouver dans la cour pour d'autres classes, pour d'autres événements.
- éveiller les 5 sens
- rendre vivante la cour : portail, fissures murales, sol...

L'équipe enseignante sollicite la mairie pour :

- l'autorisation d'aménager la cour en suivant le street art,



- l'autorisation d'utiliser des palettes pour décorer le grillage extérieur et pourquoi pas le mur d'enceinte de la cour primaire,



- l'autorisation de créer des carrés potagers dans l'enceinte de l'école avec l'aide de Monsieur Viellard.

Quelques dates :

Période 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi 23 septembre : Action Nettoyons la nature</li> <li>- Vendredi 21 octobre : Halloween. Les parents délégués ont mis en place un concours de citrouilles d'Halloween pour l'ensemble de l'école. Une action de vente de gâteaux et de légumes de saison a également été mise en place.</li> </ul>
Période 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeudi 10 novembre : réunion de préparation des festivités d'hiver à 17h30.</li> <li>-Vendredi 11 novembre : Commémoration. Les élèves sont invités à venir chanter La Marseillaise lors de la commémoration.</li> <li>- Vendredi 9 décembre : Festivités d'hiver.</li> <li>- Vendredi 16 décembre : Spectacle de la compagnie Cirko Senso financé par la coopérative scolaire (650€).</li> <li>- Action vente de photos individuelles/fratrie et vente de chocolats.</li> </ul>
Période 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole et cinéma pour les élèves de PS-MS-GS et CP.</li> </ul>
Période 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mardi gras : mardi 21 février, fête de carnaval.</li> <li>- Vendredi 7 avril : Préparation Kermesse.</li> <li>- Action vente de fromages.</li> </ul>
Période 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre athlétisme avec toutes les écoles de Seurre, pour les élèves d'élémentaire.</li> <li>- Du 10 au 12 mai : sortie avec nuitée pour les élèves de ce1/ce2/cm1/cm2 au centre EDEN de Cuisery en Saône et Loire.</li> <li>- Vendredi 23 juin : Kermesse.</li> </ul>

## **Locaux scolaires: sécurité, PPMS**

### **☛ Protocole sanitaire**

Il n'a pas changé depuis mai dernier. Si un cas COVID était confirmé dans une classe, les élèves devraient se tester à J+2 afin d'isoler les cas positifs. Le port du masque est **recommandé** et la classe reste ouverte.

### **☛ Travaux**

Pendant l'été, les employés communaux sont intervenus pour effectuer petits et gros travaux.

Nous remercions la mairie pour ces différentes interventions.

Des travaux de réfection du couloir maternelle auront lieu lors des vacances d'automne suite aux infiltrations d'eau qu'il y avait eu lieu en 2020-2021.

De plus la municipalité a entrepris de changer toutes les fenêtres en bois, remplacer et d'équiper les fenêtres par des volets. Cela permettra, entre autres choses, de mieux isoler les bâtiments scolaires. Les travaux seront effectués lors des petites vacances cette année.

Beaucoup de travaux prévus sont relatifs à l'usure des bâtiments.

Une demande pour ventiler les classes lorsqu'il fera chaud a été formulée par l'école auprès de la mairie. Il s'agit surtout de pouvoir disposer de ventilateurs dans les différents espaces de l'école.

#### ☛ **Évacuation incendie :**

=> Une alerte a été réalisée le 14/09/22.

Toutes les classes sont sorties par l'avant de l'école pour rejoindre la place Pierre VAUX.

L'évacuation s'est déroulée en moins 3 minutes.

#### ☛ **Mise à jour du PPMS :**

P.P.M.S : plan particulier de mise en sûreté.

Le P.P.M.S consiste à prévoir un protocole de mise en sûreté des élèves dans l'école en cas d'incident majeur grave. Deux PPMS sont élaborés au sein des écoles, un PPMS lié aux risques majeurs (tempête, nucléaire, gaz toxiques...) et un PPMS lié à l'attentat/intrusion.

L'objectif est de prévoir des réactions possibles en fonction des situations. Un risque majeur est un événement qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens, à l'environnement.

La sécurité dans les écoles est au cœur des préoccupations ministérielles, un exercice « attentat intrusion » a été effectué le 14 octobre en lien avec le PPMS. Nous avons privilégié un confinement. L'exercice s'est globalement bien déroulé, dans le calme. Mais le signal d'alerte n'a pas été suffisamment entendu par la classe maternelle.

Mme Mauchand a transmis à la Municipalité le PPMS mis à jour.

#### ☛ **Les locaux scolaires**

Enquêtes des DDEN sur les sanitaires (nombre de sanitaires, de lavabos par enfant, état des sanitaires, intimité, entretien, papier à disposition, quantité de savon, hauteur des urinoirs...)

*Au niveau national, peu d'école sont aux normes. Dans notre école pas de problème majeur à signaler.*

*Le document sera communiqué sur le site de l'école en annexe au Conseil d'école.*

## **Remarques**

---

- Aucune question n'a été transmise à la directrice en amont du Conseil d'école.

- L'équipe enseignante souhaite rappeler qu'elle se tient disponible pour échanger au sujet des élèves, des remarques, des protocoles... Bien que parfois en désaccord, nous pouvons échanger de manière cordiale.

Compte-rendu rédigé par Madame Mauchand